

ANMONM

Section des Bouches-du-Rhône



Revue trimestrielle
N° 9 juillet 2024



*Une jeunesse engagée
pour construire l'avenir ensemble*

Table des Matières



1	Le mot du Président
2	Assemblée Générale 2024
3	Bureau et Conseil d'administration
4	Remise des prix : Civisme, Education citoyenne, Engagement citoyen
5	Les cérémonies
6	Réunion des sections du sud
7	Une page d'histoire
8	Nos compagnons à l'ouvrage
9	Retrouvailles de printemps
10	Nos compagnons à l'ouvrage
11	Nos disparus
12	Le Bureau



LE MOT DU PRÉSIDENT



Jacques Visconti

La raison d'être de notre revue trimestrielle est de créer du lien entre nos compagnons et les autorités civiles et militaires du département. C'est aussi l'occasion de rendre compte, par le texte et l'image, des activités de notre section départementale des Bouches-du-Rhône : évènements, cérémonies officielles ou privées.

Tout d'abord, notre Assemblée Générale 2024, qui s'est déroulée le 12 avril dernier dans les salons du Mess de garnison du Fort Ganteaume à Marseille, s'est tenue en présence de notre président national Patrick Sandevour, ainsi que de nombreuses autorités civiles et militaires. Elle a attiré une assistance encore plus nombreuse que les années précédentes.

Vous aurez l'occasion d'y découvrir l'ensemble des participants et les lauréats des prix de civisme, de mémoire et d'engagement citoyen, décernés en collaboration avec la mairie de Marseille, la Gendarmerie Nationale et l'Inspection Académique.

Cette année, l'Assemblée Générale s'est tenue à Marseille. L'année prochaine, conformément au principe d'alternance, elle se déroulera dans une autre ville du département. Des contacts, qui semblent se concrétiser, ont été pris dans le secteur d'Aix-en-Provence. Vous en saurez davantage dans notre prochaine édition.

Vous découvrirez également de nombreux clichés illustrant notre participation aux cérémonies du 8 mai et du 18 juin. Bien que nous n'ayons pas de photographies de tous les lieux où nous sommes désormais présents, sachez qu'à ce jour, nous déposons des gerbes, aussi souvent que possible en collaboration avec la SMLH (Société des Membres de la Légion d'Honneur), dans les villes suivantes : Marseille – Aix-en-Provence – Arles – Istres – Tarascon – Marignane- La Ciotat – Rognac -Miramas – Chateaufort – Salon-de-Provence- Fos-sur-Mer – Port de Bouc – Trets – La Roque d'Anthéron- Plan-de-Cuques- Saint-Victoret – Martigues ainsi que la Nécropole de Luynes le 11 novembre uniquement.

Il y a deux ans nous avons débuté avec 10 villes, vous pouvez mesurer l'extension du rayonnement de la section. Cela nous a été rendu possible, par l'obtention de subventions mais aussi par le fort engagement des compagnons sur le terrain. Il vous est possible de nous aider à trouver des donateurs, qu'ils soient institutionnels ou privés. Cela nous permettrait d'élargir davantage notre action.

L'essor et le rayonnement de notre section passent par le recrutement direct au moment des nominations et promotions, mais aussi par le bouche à oreille qui peut s'avérer être très efficace.

Au moment où j'écris ces lignes, je viens d'apprendre l'adhésion simultanée de trois membres sur le secteur d'Istres, à l'initiative de notre délégué local. Je salue ce travail de communication et de rayonnement qu'il est possible à chacun de nous de réaliser.

Au total depuis le début de l'année nous avons largement dépassé la vingtaine de nouveaux adhérents. Il y a longtemps que nous n'avions connu une telle progression.

Malheureusement, depuis l'Assemblée Générale, nous avons aussi enregistré des départs : deux compagnons emblématiques et dévoués du comité de section nous ont quittés, Marcel Chapapria et Daniel Maurin. Le drapeau de la section ainsi qu'une délégation étaient présents pour soutenir les familles de nos regrettés membres disparus.

Cela fait partie de la vie de tout groupe, mais pour honorer leur mémoire nous devons continuer notre action. C'est en ce sens que dès la rentrée des vacances estivales, nous organiserons une sortie d'automne ainsi qu'une réunion avec les nouveaux adhérents et les délégués de villes et de secteur.

Mais d'ici là, je vous souhaite de passer d'excellents vacances d'été.

Bien amicalement.

Jacques Visconti
Président de l'ANMONM 13

Assemblée Générale ordinaire du 12 avril 2024



Vendredi 12 avril 2024, la Section Départementale des Bouches-du-Rhône de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre du Mérite, a tenu son Assemblée Générale 2024, dans la salle Saint Victor du Cercle Mess de garnison de Marseille au Fort Ganteaume.

L'assemblée s'est tenue en présence de très nombreux adhérents. Plusieurs autorités nous ont honoré de leur présence. Le président Patrick Sandevair, président national de l'ANMONM, accompagné de Mme Lisette Narducci et M. Jean-Pierre Cochet, adjoints au maire, représentant M. Benoit Payan, maire de Marseille, Madame Sophie Sarraute, directrice Académique adjointe, représentant le Recteur d'académie et le général de brigade de Gendarmerie Guillaume Jacquet, représentant le Général commandant la région de Gendarmerie PACA, le Lieutenant- colonel Olivier Ledroucpeet, représentant le Général Gouverneur Militaire de Marseille. Le Lieutenant-Colonel de Gendarmerie Pascal Baudonet, représentant le Général, commandant le Groupement de Gendarmerie des Bouches-du-Rhône. Le colonel (R) de Gendarmerie François Laridan, commandant les cadets de la Gendarmerie des Bouches-du-Rhône. M. Jacky Pelissier, président de l'Association des Cadets de la Gendarmerie de la région PACA. Plusieurs présidents d'associations étaient présents : la SMLH, le Souvenir Français, en la personne de M. Maurice Rey, président départemental, l'ACOMAR avec notre compagnon Philippe Chauvet, les Cadets de la Gendarmerie.

09h00 : Accueil et formalités administratives.

Tous les membres du comité de Section sont présents à l'exception de notre vice-présidente Christine Modock, qui est malheureusement souffrante et très déçue de ne pas pouvoir participer à cette assemblée générale qu'elle avait activement préparée en s'investissant personnellement dans les relations de la section avec nos partenaires pour les concours de prix du civisme, de la mémoire, de l'engagement et de l'éducation citoyens.

Deux bureaux dressés à l'entrée de la salle, recueillent les signatures des membres présents sur les listes d'émargement. Pour cette AG on dénombre 71 votants (pouvoirs nominatifs compris) sur un effectif de 351 membres au 31/12/2023.

Cependant une dizaine de membres arrivés en retard, n'ont pas pu signer les registres et, naturellement, n'ont pas pris part au vote, bien qu'ils étaient présents à l'Assemblée générale ordinaire.

La présence dès l'ouverture, de notre président national Patrick Sandevair est très appréciée. Malgré un emploi du temps chargé, il s'est déplacé spécialement pour assister à nos travaux. Sa présence lors du repas, en compagnie de nos invités, est particulièrement appréciée.

C'est la troisième année consécutive que nous avons le privilège d'accueillir notre président national et nous sommes pleinement conscients de la chance qui nous est ainsi donnée.

09H30 : Le président en exercice, Jacques Visconti déclare l'ouverture de l'Assemblée Générale de la Section. Il demande aux compagnons présents de bien vouloir se lever pour accueillir dignement notre Drapeau qui est appelé par le vice-président Alain Marcillac, dans les fonctions de maître de cérémonie.

Quatre drapeaux sont présents portés par Mme Marie-Thérèse Polichetti (Marseille et côte bleue), Mme Laetitia Vallet (Marseille) M. Pierrick Martenet-Cuidet (Salon-de- Provence) et M. Jean Vancraeynest (Aix-en-Provence).



Assemblée Générale ordinaire du 12 avril 2024 (suite)



Les porte-drapeaux prennent place aux côtés de la table officielle.

Le président demande à l'auditoire de se lever en hommage aux compagnons décédés au cours de l'année passée, suivi d'une minute de silence.

Jacques Visconti, président, exprime sa gratitude envers les compagnons pour leur participation en nombre, surpassant celle de l'année précédente, et témoignant ainsi de leur attachement et fidélité à la section des Bouches-du-Rhône.

Il adresse ses remerciements au président Patrick Sandevor présent à la tribune d'honneur, et lui offre l'opportunité de quelques mots d'introduction. La salle accueille également Jean-Luc Bara, président de l'ACOPA (Anciens combattants d'Aix-en-Provence).

Le président informe l'assemblée qu'à l'issue de nos travaux vers 11 heures, nous aurons le plaisir d'accueillir d'autres personnalités.

-9H45 : Elections

Conformément à l'ordre du jour défini par mail et courrier du 7 mars 2024 ainsi qu'à l'appel de candidatures le président informe l'assemblée que sur les 3 compagnons du comité susceptibles d'être renouvelés, les 3 ont fait acte de candidature. Deux autres postes sont aussi vacants, l'un par la démission de Claude Couric l'autre l'étant depuis la dernière A.G (14 membres élus au lieu des 15 à pourvoir). Deux candidats ont fait acte de candidature auprès du président. Toutes les demandes d'adhésion au comité, faites dans les délais, sont en la possession du président

Les cinq candidats se présentent individuellement devant l'Assemblée, sauf M. Jean-Marc Sagué, retenu par des obligations familiales. Sa lettre de motivation et son curriculum vitae seront lus et présentés par François Schewin.

Il adresse ses remerciements au président Patrick Sandevor présent à la tribune d'honneur, et lui offre l'opportunité de quelques mots d'introduction. La salle accueille également Jean-Luc Bara, président de l'ACOPA (Anciens combattants d'Aix-en-Provence)

Le président informe l'assemblée qu'à l'issue de nos travaux vers 11 heures, nous aurons le plaisir d'accueillir d'autres personnalités.



Assemblée Générale ordinaire du 12 avril 2024 (suite)



9H45 : Elections

Conformément à l'ordre du jour défini par mail et courrier du 7 mars 2024 ainsi qu'à l'appel de candidatures le président informe l'assemblée que sur les 3 compagnons du comité susceptibles d'être renouvelés, les 3 ont fait acte de candidature. Deux autres postes sont aussi vacants, l'un par la démission de Claude Couric l'autre l'étant depuis la dernière A.G (14 membres élus au lieu des 15 à pourvoir). Deux candidats ont fait acte de candidature auprès du président. Toutes les demandes d'adhésion au comité, faites dans les délais, sont en la possession du président. Les cinq candidats se présentent individuellement devant l'Assemblée, sauf M. Jean-Marc Sagué, retenu par des obligations familiales. Sa lettre de motivation et son curriculum vitae seront lus et présentés par François Schewin.

CANDIDATS SORTANTS

Couric Claude (démission)
Germain Alain
Vereecque Régis
Visconti Jacques
1 poste vacant depuis l'AGO 2023

CANDIDATS SE PRESENTANT

Germain Alain
Pruvot Alain (nouveau-coopté)
Sagué Jean-Marc (nouveau)
Vereecque Régis
Visconti Jacques

Le nombre de candidats étant égal à celui des sièges vacants, le président Jacques Visconti suggère que le vote dont les résultats seront automatiquement sans surprises, puisse se faire à main levée. Personne ne réclamant un vote secret, c'est donc à main levée que les cinq candidats sont élus.

Le président informe que Claude Couric a démissionné de manière altruiste pour laisser place à un compagnon plus jeune répondant aux besoins du « bureau », pour ce faire, il se verra confier une mission cruciale manquante à notre section : la liaison, la communication et la coordination des délégués de villes et de secteurs des Bouches-du-Rhône. Le président lui exprime sa reconnaissance. Le nouveau comité départemental des Bouches-du-Rhône ainsi constitué se compose donc des quinze compagnons dont les noms suivent :

Blanc Auguste – Caraplis Alain – Chapapria Marcel – Fournier Michel – Germain Alain – Maallem Sahouda – Marcillac Alain – Miellot Antoine - Modock Christine – Pruvot Alain – Sagué Jean-Marc - Schewin François – Vereecque Régis – Visconti Jacques et Vitalis Gérard.

A l'issue de cette élection, le comité est au complet, les 15 postes prévus par nos statuts étant tous pourvus.



Avant tout propos il tient à saluer la mémoire de nos chers disparus et particulièrement celle d'Alain Genot, notre ancien vice-président sur la tombe duquel la section déposera dans les jours à venir une plaque commémorative.

Le président de la section a mis l'accent sur la volonté de l'association de continuer sans cesse son essor dans tout le département.

Assemblée Générale ordinaire du 12 avril 2024 (suite)



L'effectif de la section est de 361 adhérents à la date de notre AG, dont 11 nouveaux inscrits depuis le 1^{er} janvier 2024, il était de 359 l'an passé – Compte tenu des radiations, mutations et décès, notre effectif est en évolution positive. L'érosion semble être raisonnablement inversée.

Ont été évoqués de manière succincte :

La volonté de donner plus qu'avant une dimension à la section qui doit rayonner dans tout le département, quand bien même son siège est à Marseille, quand bien même les pouvoirs y sont concentrés.

C'est pour cela que les AG se dérouleront une année à Marseille et une année dans une ville du département. Nous l'avons évoqué plus haut et c'est pour cela que l'AG 2023 s'est déroulée à Martigues, 2024 elle se tient à Marseille et 2025 elle sera donc hors Marseille et ainsi de suite.

C'est pour cela que le président demande à tous les délégués d'intervenir auprès des mairies pour qu'elles baptisent ou nomment un rond-point ou une voie du nom de l'ONM. Cela a été réalisé à Saint Victoret et le sera à Aix en Provence en commun avec la SMLH. Demande a été faite par le président au maire de Marseille.

-C'est encore pour cela qu'une réunion des adhérents a été organisée à Puyricard (Aix en Provence) en collaboration avec les A.C du pays d'Aix, aidés en cela par notre vice-président local François Schewin et le président des A.C Jean-Luc Bara.

Une prochaine réunion sera organisée sur la côte bleue – à Sausset-les-Pins – par nos compagnons Blanc et Polichetti.

-Plusieurs délégués de ville et de secteur étant présents – beaucoup plus que les années précédentes – il les exhorte à faire de même. La section et le comité les soutiendra.

-Les cérémonies nationales officielles (8 mai, 18 juin, 11 novembre) où la section fait déposer en commun avec la Légion d'Honneur des gerbes dans 12 villes du département. Le président annonce que pour les cérémonies du 8 mai, 18 juin et 11 novembre derniers, ces dépôts ont été élargis à Fos-sur-Mer, Port-de-Bouc, Chateaufort et Marignane et le seront dorénavant à Tarascon, La Roque d'Anthéron et Trets. Nous avons toujours un problème d'incompréhension à Aubagne. Le président a pris des contacts physique et téléphonique avec les maires de Marignane et Tarascon afin que des gerbes, à la charge financière de la section, soient déposées dans ces deux villes.



-Mais aussi toutes les cérémonies organisées à Marseille comme dans tout le département où nos délégués et porte-drapeaux se dépensent sans compter.

Entre l'AG 2023 et ce jour, le président annonce avoir relevé 63 événements où la section a été présente. Evénements qui sont souvent multipliés dans plusieurs villes du département.

-Présentation des vœux de la SMLH et de l'ANMONM dans les salons de la Préfecture des Bouches-du-Rhône en présence de M. le préfet.

-Les remises de médailles aux nouveaux compagnons nommés ou promus.

-Le rayonnement de la section auprès des autorités du département et particulièrement auprès du préfet de Région, préfet des Bouches du Rhône ainsi que des trois sous-préfectures du département.

-L'aide de la Préfecture par la mise à disposition mensuelle d'une salle prestigieuse pour les réunions du comité.

-Monsieur le Préfet de Région, Préfet des Bouches du Rhône nous a fait l'honneur d'accepter de faire partie de notre Comité d'Honneur.

Des rapports ont été rétablis avec le gouvernement militaire de Marseille. Le nouveau général de Corps d'Armée Thierry Laval, mettant fin à l'exorcisation dont les deux ordres nationaux avaient souffert pour des raisons incompréhensibles de la part de son prédécesseur.

Assemblée Générale ordinaire du 12 avril 2024 (suite)



-Le président a été invité aux vœux du général gouverneur, comme il l'a été à ceux du préfet de région et du maire de Marseille.

-La communication assurée par une commission et la réalisation d'une revue trimestrielle sous la houlette de Christine Modock aidée par Jean Iozia-Marietti relatant par texte et photos nos actions et participations, diffusée aux adhérents par mail par Alain Marcillac.

A l'occasion de cette AG, le Comité a fait imprimer 150 exemplaires de la revue N°8 Avril 2024, qui sera distribuée aux autorités nationales, régionales, départementales et locales.

-Enfin dans le but et le souci de développer les actions d'engagement citoyen, la section a élargi la convention nationale signée avec les Sapeurs-Pompiers aux Marins de Pompiers de Marseille. Malheureusement les Sapeurs-Pompiers n'ont présenté aucun dossier et ils ne sont pas présents. Les Marins Pompiers nous ont averti, hier soir d'un dossier à récompenser. La veille pour le lendemain, nous ne savons pas faire ! Mais nous irons plus tard « in situ » récompenser le lauréat.

-Elle a aussi signé une convention avec l'Association des Cadets de la Gendarmerie des Bouches-du-Rhône, espérant que cette initiative pourra être reprise dans la région PACA et au niveau national.

L'appel en avait été lancé devant le Général de division de Gendarmerie Philippe Ott et est à nouveau relancé devant le général de brigade de Gendarmerie Guillaume Jacquet et le président Jacky Pelissier qui y sont très sensibles.

-Toutes ces nouvelles actions et initiatives nous sont permises grâce aux subventions accordées depuis 2022 et 2023 par le Conseil Régional et le Conseil Départemental.

Des remerciements appuyés sont adressées à M. Renaud Muselier (président de la Région PACA) et Mme Martine Vassal (présidente du Département 13). Les mêmes demandes de subvention ont été renouvelées pour l'année suivante.

-Le président se réjouit de la nouvelle composition, au complet, du comité de section et de la future constitution du bureau qui pourra « enfin » fonctionner avec un secrétaire départemental et son adjoint et surtout un apport d'éléments rajeunissant la moyenne d'âge du comité de section. Pendant quelques années le comité a fonctionné sans secrétaire, ce qui n'était plus viable. Aussi, il termine-t-il ses propos en proclamant sa foi dans le nouveau comité et la section.

Le rapport est mis au vote et adopté à l'unanimité.

-Rapport financier au 31 décembre 2023 du trésorier Alain Germain :

Le résultat pour l'année 2023 présente un solde positif de :1205,00 Euros.

Ce résultat a pu être obtenu grâce aux dons, aux subventions (Région et département) , ainsi qu'à une gestion saine de notre Trésorier. Mais la section n'a pas pour but la thésaurisation. Ces sommes si elles sont pérennisées entraineront des actions nouvelles et des participations au profit de nos adhérents.

Le rapport est mis au vote et adopté à l'unanimité.

Quitus est donné au trésorier pour sa gestion.

11h : Arrivée des autoritatés et des Lauréats

Les autorités susnommées au tout début s'installent dans la salle.

Le président les remercie et mentionne les excuses de M. Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône (tout le corps préfectoral étant retenu pour une réunion de sécurité à l'échelle de la région), de Mme Martine Vassal, présidente du Conseil Départemental et présidente de la Métropole, de M. Bernard Beignier, recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, du Vice-Amiral Lionel Mathieu, commandant la Marine à Marseille, commandant le Bataillon de Marins Pompiers.



Assemblée Générale ordinaire du 12 avril 2024 (suite)



La cérémonie de remise des prix débute :

Le président appelle chaque récipiendaire ou chaque groupe de récipiendaires à la tribune. Il énonce les raisons qui ont motivé l'attribution des prix.

Pour chaque prix, une autorité présente remet le prix. Les autorités sont accompagnées par Sahouda MAALLEM. Chaque récipiendaire reçoit une « médaille » aux couleurs de l'ANMONM.

Les autorités présentes de la Gendarmerie Nationale avec le général Alain Coroir, le colonel Bernard Burstert (membres de la section) remettent son prix au lauréat des Cadets de la Gendarmerie.

- 1 – Prix du civisme attribué à M. Benjamin Keuleyan
- 2 – Prix de l'Education Citoyenne
 - 1° Prix collectif attribué au Collège Stéphane Mallarmé de Marseille
 - 2° Prix collectif attribué à l'Ecole primaire Jules Ferry de Meyrargues
 - 3° Prix collectif attribué au Collège Viala-Lacoste de Salon-de-Provence
 - Prix spécial du Jury attribué au Collège André Malraux de Marseille
- 3- Prix de la Mémoire
 - 1° Prix collectif attribué au Lycée Marcel Pagnol de Marseille
 - 2° Prix collectif attribué au Lycée Maurice Genevoix de Marseille
 - 3° Prix collectif attribué au Lycée de l'Empéri de Salon-de-Provence
 - Prix spécial de la Mémoire attribué au l'Ecole des Porte-Drapeaux de Marseille
- 4- Prix de l'engagement citoyen
 - Cadets de la Gendarmerie des Bouches-du-Rhône
 - Prix attribué à Mathis Firmin, cadet de la Gendarmerie.

Les prix consistent en la remise d'un diplôme et d'un chèque variant entre 150, 100 et 50 Euros, en fonction du classement.

Devant une salle comble, les autorités adressent leurs félicitations aux lauréats.

Prise de parole des autorités présentes :
Patrick Sandevour président National
Sophie Sarraute, directrice académique adjointe
Général de Gendarmerie Guillaume Jacquet
Jean-Pierre Cochet, adjoint au maire de Marseille.

12h25 : Hymne « la Marseillaise », entonnée par toute l'assemblée



Prix de la citoyenneté 2024



1er de Prix de l'Éducation Citoyenne : au collège Stéphane Mallarmé – Marseille

Les élèves de la "classe défense" du collège Mallarmé participent à la restauration des carrés militaires du cimetière Saint-Pierre, en collaboration avec le Souvenir Français. Ce projet vise à sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire et aux valeurs de Respect, d'Honneur et de Reconnaissance. Le collège espère ainsi former des gardiens de l'histoire et du patrimoine. Les élèves ont signalé à la Mairie les tombes abandonnées nécessitant des travaux. Le projet a valu aux élèves un diplôme du 1er Prix collectif de l'Éducation Citoyenne et un chèque de 150 €.



2ème de Prix de l'Éducation Citoyenne : à l'école primaire Jules Ferry de Meyrargues

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école Jules Ferry ont créé un livre pour commémorer le débarquement de la Seconde Guerre mondiale, rendant hommage à leurs ancêtres. Ce projet interdisciplinaire couvre l'histoire, l'éducation morale et civique, le français, l'anglais, l'art visuel et l'éducation musicale.

Avec le soutien d'associations et d'organisations, ils ont participé à des conférences, animations et sorties. Malgré la difficulté du sujet, les élèves ont exploré diverses perspectives de la guerre, exprimées à travers des poèmes et récits en français. Leur projet a remporté le 2ème Prix de l'Éducation Citoyenne et un chèque de 100 €.





3ème de Prix de l'Éducation Citoyenne : collège Viala-Lacoste – Salon-de-Provence

Le projet "Mémoires et solidarités lors de la Première Guerre mondiale, de 1914 à 1919", réalisé par les établissements scolaires Viala-Lacoste en collaboration avec la Mairie de Salon de Provence, a impliqué des élèves de 2nde générale et 1ère générale technologie dans des actions commémoratives de l'Armistice du 11 novembre 2023. Ils ont exploré le concept de marrainage et la solidarité entre villages détruits et reconstruits après la guerre, et ont réalisé des travaux sur les Monuments aux Morts de la Première Guerre mondiale, présentés à un jury d'autorités. Ce projet a enrichi leur compréhension de la mémoire collective et leur sens de la citoyenneté et de la solidarité. Il a été récompensé par un diplôme du 3ème Prix de l'Éducation Citoyenne et un chèque de 50 €.



Collège Viala-Lacoste



Collège André Malraux

Prix spécial de l'Éducation Citoyenne : Collège André Malraux à Marseille

Les élèves de 3ème et 5ème, ambassadeurs du programme Phare à Marseille, se sont engagés contre le harcèlement scolaire pour améliorer le climat scolaire. Ils ont organisé une journée dédiée à la lutte contre le harcèlement le 9 novembre, incluant la création d'une fresque. Des élèves volontaires, reconnaissables par un bandana vert fluo, sont devenus "élèves ambassadeurs" pour soutenir leurs camarades et activer rapidement le protocole PHARE en cas de besoin. Leur visibilité sera renforcée par un défilé lors de la fête de la Saint Eloi à Château Gombert. Leur action a été récompensée par un diplôme de Prix spécial de l'Éducation Citoyenne et un chèque de 50 €.



Prix de la Mémoire 2024



1er de Prix de La mémoire : au Lycée Marcel Pagnol à Marseille –

Les élèves de terminale HGGSP 1 du Lycée Marcel Pagnol à Marseille ont mené un projet interdisciplinaire de 2022 à 2024 pour devenir porteurs de mémoire et lutter contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme. Ils se sont impliqués dans le thème de la mémoire, particulièrement celle des souffrances des femmes pendant l'Holocauste. Ils ont réalisé des enquêtes historiques sur Henriette Cohen, une déportée marseillaise, et Marie Koyoundjian, une survivante du génocide arménien. Leur engagement citoyen et leur travail mémoriel ont été récompensés par le 1er Prix de la mémoire 2024 et un chèque de 150 €.



2ème Prix de La mémoire : Lycée Maurice Genevoix de Marseille.

Les élèves de 2nde professionnelle « métiers de la Relation » du Lycée Maurice Genevoix ont célébré le 80e anniversaire de la Libération de Marseille en reconstituant les biographies des tirailleurs algériens du 7e RTA, souvent oubliés. En collaboration avec l'ONACVG de Marseille et d'Alger, ils ont exploré la Nécropole de Luynes et recueilli des informations sur ces soldats. Ce projet a sensibilisé les élèves à l'histoire de l'armée coloniale et à la libération de Marseille, renforcé par une conférence de l'historienne Claire Miot et une visite guidée avec l'anthropologue urbaine Nathalie Gazals. Ils ont reçu le 2ème Prix de la Mémoire 2024 et un chèque de 100 €.



Prix de la mémoire (suite)



3ème de Prix de La mémoire : Lycée L'Emperi, Salon-de-Provence



Les classes de terminales générales 2 et 6, ainsi que la terminale HGGSP 2, ont mené un parcours éducatif et commémoratif sur la Seconde Guerre mondiale et la démocratie. En lien avec leurs cours d'histoire et d'éducation morale et civique, ils ont participé à des ateliers au Mémorial de la Shoah à Paris pour explorer divers aspects de cette période. Les élèves ont également pris part à des concours et projets commémoratifs, notamment en créant une bande dessinée sur Alfred Nakache, nageur rescapé d'Auschwitz, et en travaillant sur le Concours national de la Résistance et de la Déportation. Cet engagement pédagogique a eu un impact significatif au lycée, transmettant les valeurs républicaines et honorant la mémoire des victimes de la guerre. Les élèves participeront aussi à des cérémonies commémoratives à venir. En reconnaissance de leurs efforts, ils ont reçu le 3ème prix de la Mémoire 2024 et un chèque de 50 € pour le Lycée L'Emperi de Salon-de-Provence.

Prix spécial de la Mémoire : à l'École Porte-Drapeaux à Marseille – Une Ecole des mémoires

L'école des jeunes porte-drapeaux de Marseille, initiative unique en France, a été créée pour encourager les jeunes à s'intéresser aux enjeux de mémoire et de citoyenneté. Dirigée par Lisette Narducci et inaugurée par le maire Benoit Payan en octobre dernier, cette école a formé trois promotions de volontaires âgés de 12 à 23 ans depuis sa création.

Le cursus de formation comprend trois modules traitant du port des drapeaux lors des cérémonies, de la signification des commémorations, et de la présence des autorités civiles et militaires. À la fin de leur formation, les élèves reçoivent un diplôme de "jeune porte-drapeaux de la Ville de Marseille" et participent activement aux cérémonies officielles et à la transmission de la mémoire. Un diplôme spécial de la mémoire est également remis.



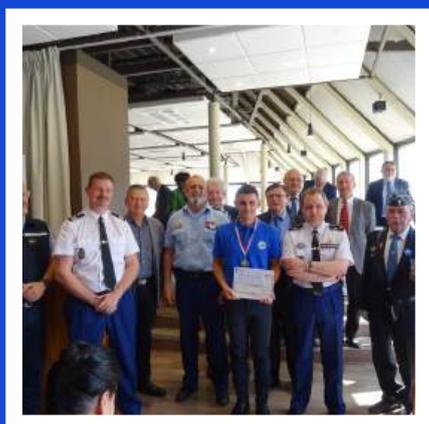
Prix du civisme 2024



PRIX DU CIVISME à M. Keuleyan Benjamin

Benjamin Keuleyan, résident de Tarascon, est très apprécié pour son altruisme et sa dévotion envers sa voisine âgée de 86 ans, Madame Monique Petament. Il l'aide régulièrement avec les repas, les courses et l'achat de médicaments, et lui offre également un soutien émotionnel depuis le décès de son mari en 2014. Malgré ses obligations personnelles, il veille sur elle avec tendresse, utilisant même son véhicule pour faciliter ses déplacements. Son engagement exceptionnel lui a valu la médaille départementale du Civisme, accompagnée d'un chèque de 150 € et d'un diplôme.

Prix de l'engagement citoyen aux Cadets de la gendarmerie



L'élève cadet gendarme Mathis Firmin a été unanimement choisi par ses pairs pour représenter sa promotion, grâce à son comportement exemplaire et ses actions renforçant la cohésion de groupe. Il a proposé de nommer leur promotion en l'honneur du Colonel Beltrame pour pérenniser leur unité. Firmin prévoit de s'engager comme gendarme adjoint volontaire à l'école de gendarmerie de Dijon à partir du 13 mai. Ses supérieurs et formateurs ont souligné ses mérites, particulièrement lors des journées de Mission d'Intérêt Général, prévoyant une reconnaissance spéciale pour lui. L'ANMONM 13 lui a décerné un diplôme et remis un chèque de 150€.

Prix individuel de l'engagement citoyen aux Marins-pompiers :

(remis le 11 juillet à l'école des Marins-pompiers) au jeune Samir El-Mahyouthi

Le samedi 22 juillet à 00h58, le Centre d'incendie et de secours de la Pointe Rouge a été appelé pour une victime inconsciente au 102 Avenue de Colgate dans le 9^e arrondissement. À notre arrivée, le Jeune Marin Pompier Samir El-Mahyouthi nous attendait et nous a rapidement conduits à l'appartement de la victime, nous fournissant un bilan rapide de son état, ce qui nous a fait gagner du temps précieux. Après avoir évalué la victime souffrant de crises convulsives, nous avons été dirigés vers les urgences de l'hôpital Saint-Joseph. Samir El-Mahyouthi a également pris l'initiative de récupérer la chaise du VSAV, ce qui a encore une fois optimisé notre intervention. Son comportement et sa détermination méritent d'être honorés. **Un diplôme lui a été remis et un chèque de 150€ de l'association de l'ANMONM13.**





République Française

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Reconnue d'utilité publique (décret du 28.01.1987)

SECTION DEPARTEMENTALE DES BOUCHES-DURHÔNE

11, avenue VEDRINES - 13009 MARSEILLE

☐ 06 78 36 01 36 – jacquesvisconti@orange.fr

COMITE DE SECTION AU 12 AVRIL 2024

Composé de 15 membres dont les noms suivent :

Blanc Auguste Caraplis Alain Chapapria Marcel Fournier Michel Germain Alain Maallem Sahouda Marcillac Alain	Mielot Antoine Modock Christine Pruvot Alain Sagué Jean-Marc Schewin François Vereecque Régis Visconti Jacques Vitalis Gérard
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

LES MEMBRES DU BUREAU SONT LES SUIVANTS :

Président : Jacques Visconti
Vice-présidents : Alain Marcillac, Gérard Vitalis, Christine Modock, François Schewin,
Trésorier : Alain Germain
Secrétaire : Jean-Marc Sagué
Secrétaire adjoint : Alain Pruvot

LES COMMISSIONS DESIGNÉES :

- CIVISME, CITOYENNETE, ENGAGEMENT CTOYEN
Christine Modock, Gérard Vitalis
- COMMUNICATION :
Jean Iozia-Marietti, Christine Modock, Alain Pruvot,
- SOLIDARITE
Antoine Mielot, Alain Caraplis, Auguste Blanc, Jean-Marc Sagué

Le président Jacques Visconti étant membre de droit de toutes ces commissions.

Les cérémonies



COMMEMORATIONS DU 8 MAI 2024

Commémorations du 8 mai dans les Bouches-du-Rhône : Un hommage solennel et patriotique
Le 8 mai marque chaque année la commémoration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie en 1945, mettant fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe. Dans les Bouches-du-Rhône, cette journée est célébrée avec une solennité particulière, rassemblant les autorités locales, les anciens combattants, les associations patriotiques et les citoyens pour rendre hommage aux sacrifices de ceux qui ont combattu pour la liberté.

Ces cérémonies du 8 mai dans les Bouches-du-Rhône se déroulent dans plusieurs villes et villages, avec des cérémonies emblématiques à Marseille, Aix-en-Provence et Arles. Chaque événement suit un protocole précis, débutant par un rassemblement des participants et la montée des drapeaux, suivi d'un dépôt de gerbes aux monuments aux morts. Des discours officiels rappellent les horreurs de la guerre, les valeurs de la République et l'importance de la mémoire collective.

L'ANMONM 13, représentée par ses membres décorés de l'Ordre National du Mérite, s'implique activement dans ces cérémonies patriotiques. Actuellement des gerbes sont déposées dans 10 villes dont vous verrez les photos des représentations. "Nous devons transmettre aux générations futures les leçons de l'histoire et les valeurs de courage, de sacrifice et de fraternité."



Marseille - Dépôt gerbe commune de la SMLH et ANMONM13, par président ANMONM13 Jacques VISCONTI et président SMLH13 Jean-Claude BAFFIE - Présence du porte-drapeau Marie-Thérèse Polichetti



Aix-en-Provence : Dépôt de gerbe du Vice-président François Schewin en commun avec la SMLH de la Section d'Aix - Présence du porte-drapeau Jean Vancraeynest.



Arles : Dépôt par notre délégué Michel Fournier avec SMLH de la Section d'Arles.



Istres : Dépôt de gerbe par Patrick Kierger en présence de compagnons



La Ciotat : Dépôt de gerbe par Pierre Maille avec la SMLH Gérard Labrune

Les cérémonies

Commémorations du 8 mai 2024 (suite)



Meyreuil : présence du drapeau de la section porté par Jean Vancraeyaenest



Miramas : dépôt de gerbe par la déléguée de secteur Mme Marie-Jeanne Gachet



Rognac : dépôt gerbe par Michel Lorenzini



Sausset-les-pins : présence d'Auguste Blanc et de Marie-Thérèse Polichetti à la cérémonie du 8 mai



Tarascon : dépôt de gerbe le 8 mai par le compagnon Jean-Pierre Perez



Trets : le 8 mai, le colonel (H) Roland Hérisson, délégué pour la ville de Trets a déposé une gerbe. Lors de cette cérémonie, il a remis les insignes de chevalier de l'ONM à M. Maurice Chagny, président de l'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Trets.



Cérémonie commémorative du parachutage de Jean Moulin à Aureille

A cette cérémonie commémorative du parachutage de Jean Moulin en Provence, le 24 mai 2024, l'association de l'ANMONM13 était représentée par Messieurs Fournier Michel et Vereecque Régis, accompagnés du porte-drapeau Martenet-Guidet.



Lors de cette commémoration à Aureille, en présence du Maire Lionel Escoffier et de nombreuses personnalités, une stèle a été déposée pour rappeler le parachutage, dans la nuit du 1er au 2 janvier 1942, de messieurs Jean Moulin, Raymond Fassin et Hervé Monjaret, dans le cadre de la mission Rex à la demande du Général de Gaulle.



Jean Moulin une figure historique de la résistance

Jean Moulin, né le 20 juin 1899 à Béziers, est un haut fonctionnaire et résistant français célèbre pour son rôle crucial durant la Seconde Guerre mondiale. Préfet de l'Aveyron puis d'Eure-et-Loir, il refuse l'occupation de la France par l'Allemagne nazie. En septembre 1941, il rejoint la France libre à Londres en passant par l'Espagne et le Portugal.

À Londres, Jean Moulin rencontre le général de Gaulle et lui fait un compte-rendu détaillé de l'état de la résistance en France, soulignant les besoins urgents en financements et en armements. Sa détermination et son courage font de lui une figure emblématique de la lutte contre l'occupation nazie. Malheureusement, capturé et torturé par la Gestapo, il meurt le 8 juillet 1943 près de Metz, en Moselle annexée, dans un convoi à destination de l'Allemagne. Jean Moulin reste un symbole de la résistance française et de l'esprit indomptable face à l'oppression.



Salon-de-Provence : Cérémonie de remise de prix au Concours National de la Résistance

Remise des Prix du Concours de la Résistance à Salon-de-Provence :

Une Célébration de la Mémoire et de l'Histoire

Salon-de-Provence, 28 mai 2024 - Le Lycée de l'Emperi a été le théâtre d'une cérémonie empreinte d'émotion et de souvenirs, à l'occasion de la remise des prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD). Régis Vereecque, représentant de la section de l'ANMONM13 (Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, section des Bouches-du-Rhône), a honoré cet événement de sa présence pour féliciter certains lauréats et rappeler l'importance de ce devoir de mémoire.

Le CNRD, organisé chaque année, vise à sensibiliser les jeunes générations aux événements tragiques de la Seconde Guerre mondiale, à l'esprit de résistance et aux valeurs républicaines. Cette édition n'a pas dérogé à la tradition, rassemblant des élèves passionnés par l'histoire et la mémoire de ceux qui ont combattu pour la liberté.

La salle du Lycée de l'Emperi était remplie de parents, d'élèves et de professeurs, tous venus assister à cette remise des prix qui symbolise non seulement la reconnaissance des efforts des jeunes participants, mais aussi la transmission des valeurs essentielles de courage et de résistance.

Ce concours est plus qu'une simple compétition académique, c'est un hommage vivant aux héros de notre passé, qui se sont battus pour que nous vivions en paix.

La cérémonie a également été marquée par la remise de diplômes et de médailles aux lauréats, accompagnée d'applaudissements et les enseignants ont été chaleureusement remerciés pour leur engagement et leur dévouement à transmettre cette part cruciale de notre histoire.

La remise des prix du Concours de la Résistance à Salon-de-Provence a été une belle démonstration de la force de la mémoire collective et du pouvoir de l'éducation pour bâtir un avenir éclairé par les leçons



Les Cérémonies de remise de diplômes aux cadets de gendarmerie à Marseille



Remise des diplômes aux cadets de gendarmerie à Marseille : Un moment symbolique et émouvant

Le 1er juin, une cérémonie chargée d'émotion s'est tenue au Groupement départemental de la Gendarmerie de Marseille. Le président Jacques Visconti et la vice-présidente Christine Modock ont représenté la Section de l'ONM13 pour cette remise des diplômes et insignes aux cadets de la Gendarmerie. Cet événement symbolique avait pour but de récompenser le parcours de jeunes cadets qui ont décidé de découvrir l'univers de la gendarmerie.



Une Formation initiatique aux Valeurs de la Gendarmerie

Cette démarche consiste à initier les jeunes recrues pendant une période d'un an, afin de leur inculquer les valeurs essentielles de la gendarmerie et de susciter en eux une détermination au don de soi pour apporter aide, solidarité et sécurité à la population. Les principes, la discipline et les codes de la gendarmerie sont au cœur de cette formation, visant à en faire des représentants authentiques de l'ordre et de la sécurité.



Un Parcours Valorisé et Inspirant

Les cadets ont eu l'opportunité de découvrir les différentes facettes du métier de gendarme, avec une orientation possible vers l'institution de la gendarmerie. Ce parcours valorisant leur a permis de se familiariser avec les valeurs et les missions de cette digne institution, tout en développant un esprit de solidarité et de service à la communauté.



Témoignage d'un Jeune Cadet Inspiré

Parmi les cadets honorés, Sanchet Diego, âgé de 16 ans, a exprimé sa grande motivation à poursuivre son engagement. Envisageant de rejoindre la réserve de gendarmerie, Diego aspire à devenir gendarme moto, une ambition qu'il nourrit avec passion et détermination. Son témoignage illustre parfaitement l'impact positif de ce programme sur les jeunes participants et leur désir de contribuer activement à la sécurité et au bien-être de la société.

Ainsi, la remise des diplômes aux cadets de la gendarmerie à Marseille est un moment fort, symbolisant l'engagement et la préparation de la prochaine génération de gendarmes.. Félicitations à tous les cadets pour leur dévouement et leur parcours exemplaire.

Cérémonie Hôtel des impôts - Hommage aux disparus



CEREMONIE HOTEL DES IMPOTS A MARSEILLE

Le 6 juin, à l'Hôtel régional des Impôts, situé rue Borde à Marseille, s'est déroulée une cérémonie empreinte de solennité en hommage aux employés des Finances Publiques ayant tragiquement péri durant la Seconde Guerre mondiale.

La section était représentée par son président monsieur Jacques Visconti, accompagné de la porte-drapeau madame Marie-Thérèse Polichetti.

Cette dernière a reçu des félicitations chaleureuses et méritées du général de corps d'armée, gouverneur militaire de Marseille, en reconnaissance de son dévouement indéfectible aux cérémonies et de son attachement profond aux valeurs de la République.



Cérémonie en hommage aux combattants d'Indochine

À **Marseille**, la journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" en Indochine a eu lieu le samedi 8 juin, en présence de parlementaires, d'autorités civiles et militaires, de porte-drapeaux, et des jeunes de l'école des porte-drapeaux. Le drapeau de la section des Bouches-du-Rhône de l'ANMONM, porté par Marie-Thérèse Polichetti, était présent à cette cérémonie au carré militaire du cimetière Saint-Pierre de Marseille.



A Sausset, monsieur Gérard Vitalis, vice-président de l'ANMONM 13, représentait la section à la commémoration le 8 juin de la fin de la guerre d'Indochine en rendant hommage aux combattants de Sausset morts au combat.



Cérémonie du 18 juin 2024



A Marseille : Le 18 juin, a eu lieu la commémoration du 84e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 par le général de Gaulle. L'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, en collaboration avec la Société des Membres de la Légion d'Honneur et la Fondation de la France Libre, a déposé une gerbe en présence des plus hautes autorités du département. La cérémonie était présidée par le Préfet de Région, préfet des Bouches-du-Rhône, accompagné du Préfet de Police, du Maire de Marseille, des représentants de la Métropole, du Conseil départemental et du Conseil régional, ainsi que de plusieurs généraux et représentants militaires.



À Saint Victoret :

En présence du maire Claude Piccirillo, Francis Vergier, membre de l'ANMONM 13, a déposé une gerbe au nom de la section lors des cérémonies du 18 juin.



A Sausset-les-pins :

Le 18 juin en soirée Auguste Blanc et Marie-Thérèse Polichetti porte-drapeau, représentaient la section des Bouches du Rhône de l'ANMONM en déposant une gerbe à Sausset-les-Pins à l'occasion de la cérémonie commémorative de l'appel du général de Gaulle.



Réunion des présidents de sections du Sud de l' ANMONM



La réunion des Présidents de Sections du Sud de l'ANMONM à Aix-en-Provence

Le 3 mai dernier, la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de ville d'Aix-en-Provence a été le théâtre d'une séance de travail constructive pour l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM). Présidée par Pascal Gilli, cette réunion parfaitement orchestrée par le vice-président de la région d'Aix François Schewin, a rassemblé les présidents des sections sud de l'association nationale pour discuter de plusieurs enjeux cruciaux.

Pascal Gilli a ouvert la séance en exprimant sa gratitude envers les participants et en saluant l'organisation impeccable dirigée par Jacques Visconti et son équipe. Les représentants présents, parmi lesquels figuraient Mmes M. Perm, M. Prou-Barba, C. Modock, V. Cuvillier ainsi que plusieurs messieurs, ont brièvement présenté leurs sections respectives et leur rôle au sein de l'ANMONM.

Au cours des discussions, il est ressorti un constat préoccupant concernant la diminution des effectifs malgré les efforts entrepris. Pascal Gilli a toutefois assuré l'assemblée que l'implémentation prochaine du progiciel Netanswer facilitera grandement la gestion administrative en évitant la ressaisie des données. Des retards dans la délivrance des reçus fiscaux ont été signalés en raison de bilans manquants dans certaines sections.

Des points de friction ont également été soulevés, notamment autour des modifications du bulletin d'adhésion et des catégories pour les sympathisants. Des clarifications sont nécessaires concernant les cotisations supplémentaires et les adhésions des nouveaux décorés, ainsi que la gestion des dons jusqu'à 10.000 euros par section.

Maryvonne Perm a introduit les nouveaux outils comptables et le logiciel Netanswer, promettant une gestion simplifiée à l'avenir. En cas de difficultés financières, il a été rappelé qu'une aide peut être sollicitée auprès du conseil d'administration.

Sur le front de la communication et de l'attractivité, Michèle Prou-Barba a souligné l'importance de maintenir des sites internet actifs avec des contenus attrayants pour attirer de nouveaux membres. Marc Gosselin, nouveau président du Var, a proposé une collaboration avec le DASEN du Var pour des initiatives éducatives et une réflexion sur la mutualisation des actions avec la SMLH.

Pour renforcer la cohésion au sein de l'association, Pascal Gilli a recommandé d'inviter les présidents d'intersections aux assemblées générales et événements et a proposé l'organisation d'un déjeuner annuel "intersections".

La réunion s'est conclue dans une ambiance conviviale avec une photo de groupe suivie d'un déjeuner qui a favorisé les échanges et le partage d'idées. Pascal Gilli a chaleureusement remercié tous les participants pour leur engagement et a souligné l'importance de telles rencontres pour renforcer les liens au sein de l'ANMONM.



Jean IOZIA-MARIETTI

Une page d'histoire

L'ABBAYE SAINT VICTOR DE MARSEILLE

de Jean Iozia-Marietti



L'Abbaye Saint Victor, chef d'œuvre de l'époque paléochrétienne, est un haut lieu de l'histoire de Marseille, flanquée de sa tour, sa nef et ses cryptes. De son promontoire on découvre une vue remarquable sur le vieux port. Implantée sur la rive Sud, elle a été fondée au Ve siècle par Jean Cassien, un moine venu d'Orient, le premier à avoir posé les bases de la vie monastique. Sa crypte accueille une vierge noire. L'Abbaye abrite également des sarcophages anciens, notamment les reliques de Saint Victor, martyr du IV^e siècle, un soldat romain, victime de sa foi, lors de persécutions. Dans l'antiquité, sur cet emplacement se trouvait une carrière d'où étaient extraits les blocs de pierre qui servirent notamment à la construction du port antique. Cette ancienne carrière va abriter très tôt une nécropole. C'est au XI^e siècle que commence à être érigée la partie haute de l'abbaye et sa tour. L'ensemble sera reconstruit dans le style des bâtisseurs romans au XIII^e siècle, puis fortifié par le pape Urbain V d'Avignon.

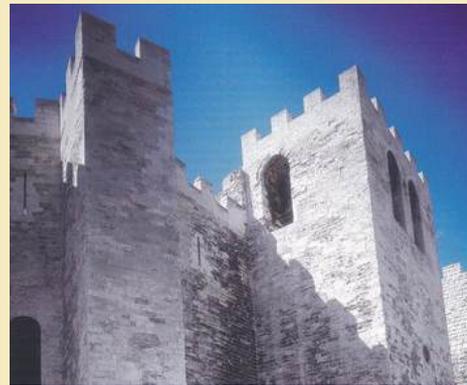
Tout, autour de Saint Victor, appelle au recueillement mais aussi à la ferveur populaire comme la procession chaque année de la Vierge noire et des cierges verts, tout comme les feux de la Saint Jean le 24 juin ou encore son four aux navettes où l'on fabrique des biscuits en forme de petites barques qui rappellent la légende selon laquelle Marie Madeleine et Lazare, leur servante Sarah l'égyptienne et un petit groupe de chrétiens auraient débarqué sur nos côtes au début de l'ère chrétienne. Dans la crypte on peut voir une grotte dite de Saint Lazare et Marie Madeleine et un siège taillé dans le roc, chaire, où dit-on, Saint Lazare prêchait. Un fait est certain, c'est la présence indéniable dès le 1^{er} siècle, de voyageurs chrétiens venus d'Orient à Marseille.

Jean Cassien, fondateur de l'abbaye

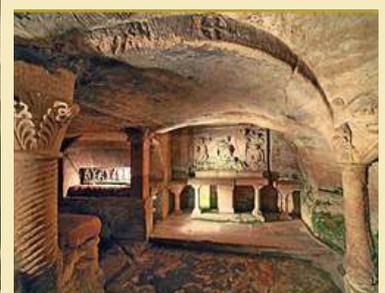
Celui-ci venait du Danube, l'actuelle Roumanie. C'est à l'âge de 18 ans qu'il se rend à Bethléem où il est jeune moine sous le Patriarcat d'Antioche, puis part pour l'Égypte avec les moines du désert, sous le Patriarcat d'Alexandrie. On le retrouve ensuite à Constantinople et enfin à Rome. Il passera donc par les quatre grands centres religieux de la chrétienté. Selon la tradition, il aurait demandé à l'évêque de Marseille, Proculus, l'autorisation de fonder un monastère près de la grotte où reposaient les reliques de Saint Victor. Il est probablement le fondateur du monastère de Saint Victor et en tous cas l'auteur du règlement de cet établissement, les institutions cénobitiques, écrit entre 419 et 425. Cette règle fait de lui le législateur du monachisme occidental.

Elle avait pour but de présenter aux occidentaux les usages monastiques tels qu'il les avait appris en Orient, en Égypte en particulier. Les moines étaient très nombreux dans notre région et il répondait en cela à une demande. Son œuvre va connaître un grand succès et sera utilisée par saint Benoît et de nombreux moines irlandais. Cassien se basera sur les normes de vie religieuse, inspiré tout particulièrement par Origène, recteur de l'école d'Alexandrie où s'étaient réfugiés de nombreux disciples de Pythagore.

Jean Cassien est connu en Orient, à cause de certains différends avec les disciples d'Augustin d'Hypone, sur le concept de la grâce notamment. Il est inscrit au calendrier orthodoxe et fêté par toutes les églises d'Orient le 29 février. Son nom n'est pas inscrit au calendrier romain officiel, il est néanmoins célébré dans le diocèse de Marseille le 21 juillet.



Ses principes sont au nombre de six : l'amitié est un bien des plus précieux, ne rien lui préférer de matériel, ne jamais imposer sa volonté propre, tout ce qui est utile et nécessaire passe après l'amour et la paix, pour aucun motif, ne jamais se mettre en colère, considérer comme siens les défauts ou les péchés des autres, enfin penser que chaque jour nous pouvons émigrer de ce monde. Ces six principes de sagesse sont une sorte de boussole à condition d'accepter de se remettre en question et d'agir. Pour lui, l'homme possède toujours son libre-arbitre. Ce don de la liberté et du libre-arbitre lui confère ainsi une certaine autonomie dans ses choix.



La Vierge Noire de Saint Victor

Si à notre époque, on s'interroge encore sur le phénomène des vierges noires, c'est le plus souvent parce que l'aspect inhabituel et étrange de ces figurations de la vierge éveille notre curiosité. A première vue, on peut dire qu'elles sont un témoignage émouvant de l'art et de l'imaginaire médiéval. Nous allons voir qu'elles comptent parmi les formes les plus puissantes de l'art sacré. C'est pendant les premiers siècles du 2ème millénaire que nous voyons fleurir des vierges noires un peu partout en Europe et particulièrement dans la France méditerranéenne et l'Auvergne. La France est désormais à l'abri des grandes invasions. L'économie entre résolument dans une phase d'expansion, le développement des surfaces cultivées permet de nourrir une population toujours croissante. Le commerce est prospère, l'Eglise joue dans cet épanouissement un grand rôle spirituel mais aussi temporel.

Les grandes saintes sont révérees et surtout la vierge Marie dont le culte se répand, d'où le nom de Notre Dame donné aux chapelles et aux cathédrales et une extrême diffusion des représentations de la Vierge Mère. Tout naturellement, le culte marial va s'inscrire dans l'art roman, comme à Saint Victor, qui réunit dans un même ensemble tous les aspects de la vie dans les mondes sacré, profane, et imaginaire pour que les valeurs matérielles s'estompent et laissent place à un livre ouvert où pourront lire les illettrés. Mais pourquoi des vierges noires quand des siècles de tradition et d'iconographie chrétiennes nous ont accoutumés à une marie blanche et blonde ? Pourquoi Isis en Egypte, Déméter dans la Grèce Antique, Kali en Inde sont-elles noires ? Les tentatives d'explications sont nombreuses et parfois farfelues. Pour le père jésuite Van Steen, au 16ème siècle, c'est parce que les femmes de Palestine ont le teint bronzé. Pour d'autres, les artistes qui auraient sculpté ces statues étaient noirs ; ou encore on y voit la mélancolie du Moyen Age, ou la destinée douloureuse de la Vierge. Pour les chercheurs du 19ème siècle, le noircissement des statues résulte de l'encrassement du matériau sous l'action de la fumée ; mais on peut alors se demander pourquoi la fumée ne s'attaquerait qu'aux représentations de la Vierge et non à celles des saints. Bien évidemment, rien de cela ne peut être valablement retenu, rien de physique ou de matériel ne peut expliquer le pourquoi de cette couleur noire. Il nous faut donc à présent entrer dans le domaine de la pensée symbolique. Le noir, contre couleur de toute couleur, est associé aux ténèbres primordiales, à l'indifférencié originel, et dans toutes les traditions, il précède les origines.



Pour la Bible « avant que la lumière soit, les ténèbres recouvraient la face de l'abîme ». Orphée chante « la nuit, mère des dieux et des hommes, la nuit origine de toutes choses créées ». Une pierre noire symbolisait la Magma Mater sur le mont Palatin. Les vierges noires retrouvées au Moyen Age sont en bois, représentent symboliquement non seulement la matière mais aussi la substance universelle, la Materia Prima. Par extension, chez les Anciens, chaque dieu avait son bois sacré ou il recevait les hommages et les prières. C'était un centre de vie, une réserve de fraîcheur, d'eau et de chaleur associée comme dans une matrice. Une vignette des textes des sarcophages, en Egypte, nous montre une Isis-Hator faisant corps avec un sycomore ; la vierge noire de Foggia en Italie est assise au milieu d'un arbre. Comme le précise Mircea Eliade, « L'arbre, présuppose que la source de vie se trouve concentrée dans ce végétal, donc que la modalité humaine se trouve là, à l'état virtuel, sous formes de germes et de semences ». Quant à l'enfant qui le plus souvent est assis sur les genoux de sa mère, il nous rappelle que nous sommes dans une symbolique d'innocence, de pureté, de spontanéité. Il est une invite à entrer dans une sorte d'état édénique, retrouver un état préalable.

Il paraît tout à fait certain que Marseille – Massilia, comptoir grec en terre gauloise, servit de tête de pont à la pénétration des influences culturelles et religieuses venues de l'autre côté de la méditerranée. Six cents ans avant notre ère, un navire parti de Phocée, cité ionienne d'Asie Mineure, accosta dans une calanque. Il portait en ses flancs une réplique de la statue d'Artémis d'Ephèse, la plus populaire déesse de Grèce et des végétaux symboliques, du blé, de la vigne et de l'olivier. Les mains, les pieds, le visage de cette Artémis étaient taillés dans des bois sombres rendus encore plus foncés par des onctions d'huiles pratiquées au cours de rituels magiques. La déesse noire devint la divinité révéree par la colonie phocéenne, son culte se répandit en Provence et dans tout l'est, le sud de la Gaule et de l'Espagne.

Une page d'histoire (suite)

A Marseille, Notre Dame de la Confession est dans la crypte de l'Abbaye de Saint Victor depuis le 13ème siècle. A la chandeleur, on brûle des cierges de couleur verte, le vert est un symbole de vie personnifiant la nature, la végétation et par extension la régénération de l'âme conduisant à une nouvelle naissance.

Les recherches sur les vierges noires ont toutes souligné la parenté d'attitude entre les Déesses-Mères de l'âge préhistorique et les vierges romanes. L'installation du christianisme n'a pas fait disparaître cette vision universelle répandue sur tous les continents. Si la terre correspond à la vie matérielle, l'eau est en rapport avec la vie spirituelle et elle est un signe de renaissance, de régénérescence. C'est pourquoi des sources, des fontaines ou des puits sont toujours à proximité de vie des Vierges Noires, comme le puits dans la crypte de Saint Victor. L'eau évoque toujours la nécessaire transmutation de l'être au cours de sa réalisation, c'est-à-dire un processus évolutif, dynamique et créatif à côté de l'immobilité apparente de la matière.

Sur la voie sacrée qui mène à Saint Victor, depuis 1781 existe le Four aux Navettes, qui fonctionne sous la houlette de la famille Imbert depuis plusieurs générations. Il s'agit de la plus ancienne boulangerie de Marseille. Depuis près de 200 ans, le secret des navettes y est précieusement gardé. Le four à voûte a été construit à la fin du XVIIIe siècle. Il est aujourd'hui un élément du patrimoine culturel de Marseille. Le 2 février, pour la chandeleur, alors que tout le monde en France fait sauter les crêpes, les Marseillais se rendent au Four aux Navettes y chercher leurs drôles de biscuits secs à la fleur d'oranger, ressemblant à ces mystérieuses barques, qui selon la légende auraient conduit jusqu'à nos rives les Saintes Maries.



Photos Facebook, Pixabay



Nos compagnons à l'ouvrage



Assemblée générale de la SMLH d'Arles

Le compagnon Michel Fournier de l'ANMONM13, délégué de la ville d'Arles, a pris part à l'assemblée générale de la SMLH le 22 avril 2024, où il représentait notre association l'ANMONM13.

À la table d'honneur se trouvaient la présidente de la SMLH des Saintes-Maries, Bernard Fontaine, président honoraire, Francis Guillot, président de la SMLH de Saint-Rémy, Cécile Lenget, sous-préfète d'Arles, Jean-Claude Baffie, président de la SMLH 13, Madame Guillot, secrétaire de la SMLH, et le compagnon Michel Fournier a présenté l'organisation de l'ANMONM.



AG de l'Union Fédérale des Associations Anciens Combattants Trets

Le 15 juin, l'Union Fédérale des Associations d'Anciens Combattants des Bouches du Rhône, présidée par notre compagnon Jean Krippeler, tenait son Assemblée Générale à Trets.

Notre section était officiellement représentée par son délégué pour Trets, le colonel (H) Roland Hérisson, notre vice-président Gérard Vitalis et notre porte-drapeau Marie-Thérèse Polichetti.



Nos compagnons à l'ouvrage (suite)

Carry le Rouet – Préparation militaire marine

Notre section était invitée à la cérémonie de remise de brevets à la promotion 2023/2024 de la Préparation Militaire Marine (PMM) "Chevalier Paul" de Marseille, qui se déroulait cette année à Carry le Rouet en présence du Vice-Amiral d'Escadre, Préfet Maritime Gilles Boidevezi.

La section était représentée par notre compagnon Auguste Blanc.



Retrouvailles de printemps à Maussane-les-Alpilles

Retrouvailles de Printemps à Maussane-les-Alpilles :

Un rendez-vous de découverte et de détente

Le jeudi 16 mai 2024, les compagnons de l'Ordre du Mérite des Bouches-du-Rhône se sont réunis à Maussane-les-Alpilles pour leurs retrouvailles de printemps. Cet événement a été organisé par Michel Fournier, le compagnon délégué d'Arles, qui a su offrir aux membres et à leurs familles une journée riche en découvertes et en convivialité.

La journée a débuté à 10h00 sur la place de l'église, où les participants ont été accueillis chaleureusement. Peu après, le groupe s'est dirigé vers le « Grenier à Olives », un musée dédié à l'huile d'olive situé au cœur de Maussane-les-Alpilles.



Retrouvailles de printemps à Maussane-les-Alpilles



Cette visite guidée, d'une durée de 1h30, a permis aux visiteurs de plonger dans l'histoire et les traditions de l'oléiculture locale.

Installé dans les anciens greniers du Moulin Cornille, le musée présente une exposition permanente qui retrace l'histoire de l'huile d'olive et les techniques de production transmises de génération en génération. La scénographie originale et l'approche sensorielle de l'exposition ont offert une expérience immersive. Les visiteurs ont pu découvrir le terroir, les méthodes de production, ainsi que les usages culinaires de l'huile d'olive. La visite s'est terminée par une dégustation d'huiles d'olive, permettant de savourer les différentes nuances et qualités des huiles locales.

À 12h00, le groupe s'est réuni au restaurant le Mas de Teulière pour un déjeuner convivial. Ce moment de partage a été l'occasion pour les compagnons de renforcer les liens d'amitié et de camaraderie qui les unissent.

L'après-midi a été consacré à la découverte du musée des santons, où une visite d'une heure a permis aux participants de s'immerger dans l'art et la tradition provençale des santons, ces figurines de crèche typiques de la région.

Cette journée de retrouvailles a été un franc succès, mêlant détente, amusement et découvertes culturelles. Grâce à l'organisation exemplaire de Michel Fournier, les compagnons de l'Ordre du Mérite des Bouches-du-Rhône ont pu profiter pleinement de cette escapade printanière, enrichissante et mémorable.



Un Plongeon dans l'Histoire de l'Huile d'Olive au « Grenier à Olives »

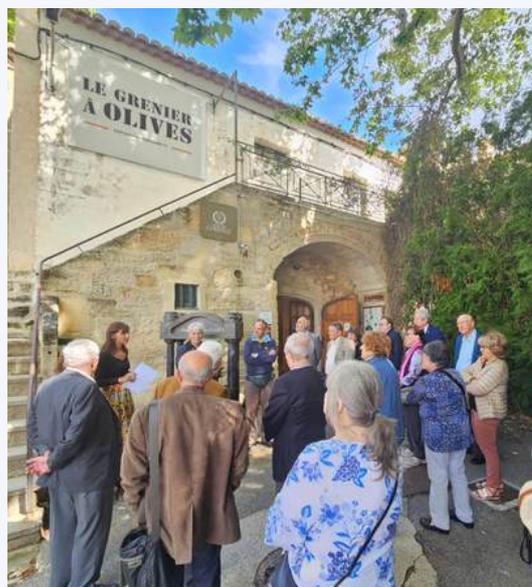
Le musée « Le Grenier à Olives » ne se contente pas de présenter les aspects techniques de la production de l'huile d'olive. Il offre également un voyage à travers le temps, dévoilant les particularités du terroir et l'évolution du travail de l'olivier dans la Vallée des Baux. Des outils anciens, comme des chevalets utilisés pour la récolte des fruits, sont exposés dans la première salle, offrant un aperçu des méthodes traditionnelles.

Retrouvailles de printemps à Maussane-les-Alpilles



La seconde partie du musée présente une synthèse de l'oléiculture en France, avec des panneaux explicatifs détaillant des événements marquants tels que le grand gel de 1956, qui a détruit tous les vergers de la région. Une section est également dédiée à Jean-Marie Cornille, qui a dirigé le moulin de 1969 à 1990. Son œuvre et son dévouement ont été essentiels à la relance de la production d'huile d'olive à la fin des années 60.

Les visiteurs ont eu la chance de participer à des tests de dégustation pour apprendre à reconnaître les différents types de fruités, une expérience enrichissante qui a conduit à des achats découverts. Cette journée, placée sous le signe de la convivialité, restera gravée dans la mémoire des participants, symbolisant parfaitement l'esprit de l'Ordre du Mérite des Bouches-du-Rhône.



Un Plongeon dans l'Histoire de l'Huile d'Olive au « Grenier à Olives »

Le musée « Le Grenier à Olives » ne se contente pas de présenter les aspects techniques de la production de l'huile d'olive. Il offre également un voyage à travers le temps, dévoilant les particularités du terroir et l'évolution du travail de l'olivier dans la Vallée des Baux. Des outils anciens, comme des chevalets utilisés pour la récolte des fruits, sont exposés dans la première salle, offrant un aperçu des méthodes traditionnelles.



Ils nous ont quitté...

Marcel Chapapria

Durant le deuxième trimestre de l'année 2024
nos compagnons ci-après désignés nous ont quitté :

Monsieur Marcel Chapapria, décédé le 29 mai 2024

Monsieur Daniel Maurin, décédé le 7 juin 2024

Une plaque commémorative de l'ANMONM a été
déposée sur la tombe d'Alain Genot

Marcel Chapapria, officier de l'Ordre National du Mérite, membre du Comité de section de l'ANMONM 13, décédé le 3 mai 2024, était un modèle d'altruisme et de dévouement au sein de la communauté des bénévoles. Membre de l'Ordre National du Mérite depuis 2002, il a consacré sa vie à aider les autres à travers diverses activités bénévoles et associatives.



Après son service militaire en Algérie, il a travaillé à la Caisse Primaire de Sécurité Sociale de Marseille pendant 46 ans. Très actif dans le milieu des anciens combattants, il a été président de la FNACOSS et de l'UROS.

Marcel a aussi servi comme juge assesseur au Tribunal des Mineurs et Délégué du Procureur pendant plusieurs années, aidant les jeunes en difficulté. Il a reçu la médaille d'Or du Grand Prix Humanitaire de France en 1995 pour son engagement.

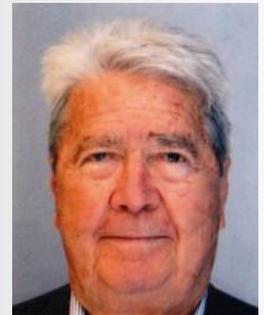
En tant que Président de l'Association de Soutien à l'Armée Française et délégué Départemental de la Fondation de France Libre, il a veillé aux besoins des anciens combattants hospitalisés. Il a également donné des conférences éducatives et animé des "Après-midis de la Citoyenneté".

Son engagement international lui a valu des distinctions de la Société Royale Philanthropique des Médaillés de Belgique et de l'Association Internationale de l'Ordre de La Fayette. Président de l'Association des Anciens Combattants Franco Américains, il a été honoré en tant que Chevalier de la Cross Of Liberty.

Marcel Chapapria incarnait l'altruisme avec modestie, le dévouement et une joie de vivre communicative, laissant une empreinte durable sur tous ceux qu'il a aidés et inspirés.

Daniel Maurin

Le 10 juin 2024 ont eu lieu les obsèques que Daniel Maurin en l'Eglise Saint Giniez en présence de sa famille et amis. Officier de l'Ordre National du Mérite et ancien vice-président, membre de la section de l'ANMONM 13, il était toujours présent à toutes les réunions de la section et par sa fidélité il montrait son attachement aux valeurs du civisme et de la République. A ces obsèques, la section a été représentée par les vice-présidents Gérard Vitalis et Christine Modock, ainsi que la porte-drapeau Leatitia Vallet.



Plaque commémorative Alain Genot

Le président Jacques Visconti et le vice-président Gérard Vitalis ont représenté la section de l'ANMONM des Bouches-du-Rhône lors d'une cérémonie au cimetière Saint-Pierre de Marseille, où ils ont déposé une plaque en souvenir de l'ancien vice-président Alain Genot, décédé récemment. La famille d'Alain, incluant son épouse, sa sœur, ainsi que ses enfants et petits-enfants, était présente pour cet hommage émouvant organisé par la section locale de l'ANMONM.



Le Bureau de la Section



Le Bureau de la section de l'ANMONM des Bouches-du-Rhône se réunit tous les 2ème jeudi de chaque mois à la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

*Monsieur Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône
Membre du Comité d'honneur de la section des Bouches-du-Rhône*



Le bureau est composé des membres suivants :

Le Président	Jacques Visconti
Vice-Président	Alain Marcillac
Vice-Présidente	Christine Modock
Vice-Président	François Schewin
Vice-Président	Gérard Vitalis
Trésorier :	Alain Germain
Secrétaire	Jean-Marc Sagué
Secrétaire Adjoint	Alain Pruvot

Le Comité de Section est composé des membres ci-après désignés :

- Auguste Blanc
- Alain Caraplis
- Claude Couric
- Michel Fournier
- Sahouda Maallem
- Antoine Mielot
- Régis Vereecque



A



Avec l'aimable participation de nos deux partenaires institutionnels



CONTACT ANMONM13 :
Conception - Rédaction
Christine Modock
07 78 02 08 63



Rédaction : Jean IOZIA-MARIETTI, Christine MODOCK, Alain PRUVOT

Photos : Jacques Visconti, Gérard Vitalis, Christine Modock, Pixabay gratuit, facebook